

(A)

(N° 187.)

SÉNAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 1^{er} MAI 1848.

Rapport de la Commission des Naturalisations, sur la demande de Naturalisation ordinaire du sieur Henri-Antoine Hanisch, chef de musique du corps des sapeurs-pompiers de la ville de Bruxelles.

(Voir le N° 209 de la Chambre des Représentants.)

MESSIEURS,

Le sieur Hanisch est né à Mugeln (Saxe), le 3 novembre 1809. Il a servi au 1^{er} régiment d'infanterie royale de Saxe, depuis 1829 jusqu'au 19 novembre 1835, qu'il fut congédié du service militaire.

Le 13 décembre 1835, il s'engagea au 3^e régiment d'infanterie de ligne Belge, en qualité de musicien gagiste. Il quitta ce régiment en 1838, pour s'enrôler en la même qualité au 12^e régiment de la même arme, où il servit jusqu'en 1846.

Le 12 juin 1846, il fut admis comme chef de musique au corps de sapeurs pompiers de la ville de Bruxelles.

Le pétitionnaire avait déjà, en 1841, sollicité la naturalisation ordinaire, mais sa demande ne fut pas prise en considération par la Chambre des Représentants dans sa séance du 18 novembre 1842.

Sa nouvelle requête, en date du 26 janvier 1847, y eut plus de succès.

Le sieur Hanisch a épousé une femme belge dont il a plusieurs enfants.

Ses chefs, ainsi que les autorités consultées le considèrent comme digne de la faveur qu'il sollicite.

La Chambre des Représentants, dans sa séance du 14 avril 1848, a pris sa demande en considération, à la majorité de 45 suffrages contre 54.

J. VAN SCHOOR, Rapporteur.